

Trémoins Info - Février 2018

Réunion publique « Projet éolien » :

A l'occasion de la cérémonie des vœux le 12 janvier dernier, M. le Maire a annoncé aux habitants du village la réflexion en cours sur la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune. Une première pré-étude a été présentée aux membres du conseil fin juillet 2017, et en fonction des premiers éléments connus, il a été décidé de mener une large information et une vaste concertation avec l'ensemble des habitants de la commune, avant de lancer les premières démarches administratives qui conduiront à l'instruction de ce projet.

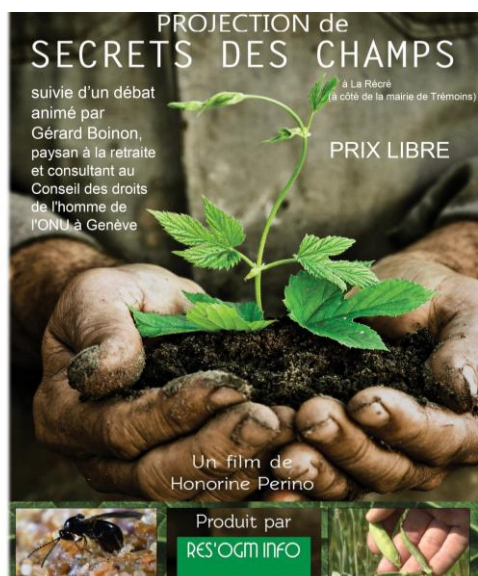
En conséquence, nous vous invitons à une première réunion publique le **lundi 5 mars 2017 à 20h00 à La Récré**. Vous pourrez retrouver sur notre site internet des informations et des liens vers des sites qui traitent de ce sujet.

Abri bus :

Avec l'arrivée le 5 février de l'abri bus fourni par le Conseil Départemental, c'est l'opération de rénovation et d'aménagement du cœur de village qui se termine. Ultimes travaux dans les prochains jours : un béton de propreté pour masquer les ancrages.

La météo défavorable de ces derniers jours a permis de tester et d'approuver l'utilité de ce mobilier urbain !

Avis unanimement favorable !!!



Projection de « Secret des Champs » :

Le **dimanche 18 février à 16h00 à La Récré**, une séance cinéma vous est proposée avec ensuite un débat animé par Gérard Boinon, paysan à la retraite consultant au Conseil des Droits de l'Homme à l'ONU. Cette projection est gratuite, mais un « chapeau » sera disposé à l'entrée, de manière à couvrir les frais de projection et de déplacement de l'intervenant.

A l'issue de la projection et du débat, il est prévu de poursuivre les échanges autour d'un repas partagé tiré du sac.

Un moment convivial pour s'informer et échanger sur les enjeux environnementaux et sur leurs impacts sur nos vies quotidiennes...

Venez nombreux et parlez-en autour de vous !

Campagne de bois 2017/2018 :

Nous vous rappelons qu'il est encore possible de réserver du bois de chauffage. Il faut en faire la demande auprès du secrétariat de mairie ou encore par mail (mairiedetremoins@free.fr). Les tarifs 2018 sont inchangés par rapport à l'année précédente, soit 34 € le stère.

Autres dates à retenir:

- Assemblée Générale de Récré'Actions : lundi 12 février à 20h15 à la mairie,
- Assemblée Générale des Vergers de Trémoins : vendredi 23 février à 18h30 à La Récré,
- Prochain Conseil Municipal : vendredi 16 mars 2018.

Retrouvez toutes les informations concernant le village sur notre site internet :

www.tremoins.com